

D 270623-04

DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VIRIAT

Séance du 27 juin 2023

Sur convocation en date du 21 juin 2023, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le 27 juin 2023 à 19 h 00, à l'Espace Familles sous la présidence de M. Bernard PERRET, Maire

Etaient présents : Mesdames, Messieurs

MERLE Emmanuelle	MORAND Alexis	LACOMBE Annick
BLANC Jean Luc	BRUNET Myriam	CHEVILLARD Jean Luc
BURTIN Béatrice	JANODY Patrice	CHANEL Serge
JACQUEMET Rodolphe	CHATARD Kévin	VINIERE Michel
BILLOUD Jean-Louis	VEUILLET Philippe	BONHOURS Paola
THERMET Laure	MARION Isabelle	MOREAU DE SAINT MARTIN Claire
PERDRIX Catherine	MERLE Sandra	BURDY Meryl
DAVID Magalie	TAPONARD Emmanuel	SCHUBERT Anja
MAZUÉ Joséphine	BELQAID Zahira	

Etait excusé :

Patrick LAUPRETRE a donné pouvoir à Jean-Luc BLANC

Etait absent :

Clément CEREIZE

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Secrétaire de séance : Emmanuelle MERLE

**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES POUR LES 60 ANS
DU GYMNASTIQUE CLUB DE VIRIAT, LES 10 ANS DE LA RETRAITE
SPORTIVE AINSI QUE L'ORGANISATION D'UN SEJOUR DE JEUNES PAR
L'ASSOCIATION AMITIÉS VIRIAT-SORBOLO**

Entendu le rapport de M. Alexis MORAND, Adjoint au Maire délégué à la vie associative – transition écologique –relations extérieures

Afin de soutenir les moments de convivialité au sein des associations sportives notamment, la Commune soutient les anniversaires en dizaine des clubs par une subvention de 10 € par année d'existence. Pour la plupart des clubs, cette faculté a été prise en compte lors de l'affectation des subventions de fonctionnement effectuée dans le cadre du Conseil municipal du 28 mars 2023.

Aujourd'hui deux nouvelles associations ont sollicité une participation financière de la Commune pour leur permettre d'organiser leur anniversaire : 10 ans d'existence pour l'association de la Retraite Sportive et 60 ans pour l'association Gymnastique Club Viriat.

Par ailleurs, l'association Amitiés Viriat Sorbolo, en plus de sa participation au tournage d'un film par des cinéastes italiens visant à mettre en lumière le jumelage, a prévu de renouer avec les accueils de jeunes. Ainsi, l'association a prévu d'organiser un séjour du 7 au 12 juillet ouvert à 12 jeunes viriat et à leurs 14 « correspondants » italiens. Pour permettre à l'association de proposer des activités ludiques (accrobranche, aquafolies, cours de cuisine du terroir...), une subvention exceptionnelle est sollicitée afin de couvrir une partie des dépenses. Cette subvention exceptionnelle s'ajouterait à celle d'ores et déjà attribuée lors du Conseil municipal d'un montant de 1 000 € pour le projet « film ».

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité de :

- attribuer deux subventions exceptionnelles pour l'organisation des anniversaires d'une part de l'association de la Retraite Sportive soit 100 euros et d'autre part à l'association Gymnastique Club de Viriat soit 600 euros
- attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 400 euros pour l'organisation du séjour jeunes viriatistes et italiens du 7 au 12 juillet 2023 ainsi que la mise à disposition gratuite de la salle André Chanel
- autoriser M. le Maire à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision

LE MAIRE,
Bernard PERRET

